

SAINTE-GEMME

GARANDEAU

Un carrier de terroir

L'inauguration officielle de la carrière de Sainte-Gemme (1) a eu lieu lundi 14 janvier, en présence du président du groupe Garandea

et de nombreux élus locaux. Laurent Richaud, président et directeur technique du groupe Garandea depuis 2008, guidait en personne le cortège d'élus et de professionnels locaux. Le dirigeant de cette PME, qui est l'une des plus importantes de Poitou-Charentes (630 employés), maîtrise parfaitement son sujet. Avec une aisance déconcertante, il a expliqué simplement et longuement le fonctionnement de cette carrière d'extraction de calcaire acquise par son groupe en 2010, et pour laquelle de gros investissements ont été réalisés.

Guy Drugeon, maire de Sainte-Gemme, ainsi que les élus des communes alentours, avaient fait le déplacement. Le député Didier Quentin était également très attentif aux explications de Laurent Richaud. Ce dernier était aidé dans sa démarche pédagogique par son épouse, Émilie, fille de Béatrice Soucaret, directrice générale déléguée du groupe, respectivement sixième et cinquième générations dirigeantes de la famille fondatrice de l'entreprise. "Je connais Émilie depuis très longtemps, sa maman était une camarade de classe", précisait Didier Quentin. Le guide du jour restait quant à lui dans un domaine plus technique, même si cet aspect anecdotique avait pour lui son importance. "Nous sommes une entreprise familiale qui existe depuis cent quarante trois ans. Cela nous permet entre autres de ne pas avoir les contraintes d'une gestion de profits à court terme."

Une exploitation dans le respect de l'environnement
Le technicien entrait ensuite dans le vif du sujet: "Nous avons fait l'acquisition de ce site, il y a trois ans. Nous avons

investi près 500 000 €. Nous travaillons ici comme dans tous les sites que nous gérons, en employant des pratiques respectueuses de l'environnement. Nous procédons à dix tirs de mine maximum par an, et les camions circulant sur le site sont d'environ trois par jour. Par souci de ne pas salir les routes d'accès à la carrière, nous avons installé un système de nettoyage des roues de camions sur le pont-bascule. Une voie bitumée de 300 mètres de long a également été bordée de sprinklers, arrosant les roues au passage des engins."

Toujours dans un souci de respect environnemental, les propriétaires de la carrière ont été attentifs à une bonne gestion de la ressource en eau. Ils ont ainsi créé deux bassins de décantation qui récupèrent les eaux de lavage. Celles-ci sont dirigées vers un séparateur à hydrocarbures, puis réutilisées. Toujours dans un souci de limitation des poussières qui auraient pu créer des nuisances - notamment aux premiers riverains situés à quatre cents mètres de la carrière - il a été construit un immense hangar de stockage.

"Gagnant-gagnant"

Pour Émilie et Laurent Richeau, un autre aspect de cette politique environnementale semble primordial: "La notion de proximité est essentielle pour nous. Notre objectif est de travailler avec des entreprises proches du site. Cela crée ainsi moins de durée de transport, donc moins de nuisance et de coût." "C'est une opération gagnant-gagnant", faisait alors remarquer Didier Quentin, en allusion au dispositif d'un certain Grenelle de l'environnement...



Un bel exposé de Laurent Richaud, président du groupe Garandea.

© M. R.

Le président du groupe Garandea invitait ensuite l'assistance à découvrir la politique de réhabilitation des sites exploités par son entreprise. Photos aériennes à l'appui, il démontrait comment les sites d'extraction étaient réinsérés dans un réel respect de la nature. Ainsi, à Mouthiers, à l'issue de son exploitation, la carrière est-elle devenue une magnifique réserve de chasse. À Chamblanc, elle a été remise en culture. C'est justement en parlant de culture que Laurent Richaud a conclu son exposé. "Nous sommes des gens très attachés

à la terre. Outre nos sites d'extraction et de centrales à béton, nous cultivons des céréales, des vignes et sommes mêmes bouilleurs de cru ! Nous allons d'ailleurs maintenant déguster du pineau et du cognac Garandea."

Avant de passer aux réjouissances, Guy Drugeon, maire de Sainte-Gemme, souhaitait "beaucoup de réussite à l'entreprise dans la réalisation de ses projets". C'est à Didier Mayau, maire de Pont-l'Abbé d'Arnoult, que revenait le mot de la fin en s'adressant à Émilie et Laurent Richaud: "Ce

serait bien que vos camions évitent de passer sous notre porche d'entrée de ville !" Le sourire était général et le pineau Garandea apprécié à sa juste valeur par les carriéristes, carriers, et autres visiteurs du jour. M. R.

(1) Utilisation des produits issus de la carrière de Sainte-Gemme : amendement agricole pour améliorer les rendements sur sols acides, travaux d'assainissement tels que lit de pose pour buses ou tuyaux et remblaiement de tranchées. Travaux de terrassement : remblais pour plate-forme ou voirie. Travaux de voirie : couche de forme pour faible trafic.